

LE CAMPUS IMMO2

PROGRAMME DE FORMATION

N° enregistrement 11755914875 - Ne vaut pas agrément de l'Etat.



Utiliser la visite virtuelle pour doper efficacement son activité de vente ou location

Format: Formation 100% en ligne certifiée loi ALUR

Date de diffusion: 19/08/2022

Durée totale estimée: 1h30

Métier(s): Gestion locative & Transaction

Catégorie(s): Techniques commerciales

PRE-REQUIS - Aucun

PUBLIC CONCERNÉ

- Agent immobilier
 - Agent commercial indépendant
 - Dirigeant de réseau immobilier
 - Dirigeant d'agence immobilière
-

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre à quoi sert la visite virtuelle et comment l'utiliser pour son activité
- Utiliser un schéma pour identifier ses prises de vues

- Savoir utiliser le matériel nécessaire aux prises de vues
- Identifier les différents outils de montage et savoir les utiliser
- Comprendre et savoir reproduire toutes les étapes de montage
- Adapter sa stratégie de diffusion en fonction de son métier (Transaction / Gestion locative)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formations 100 % en ligne en accès illimité 24 h/24 et 7 j/7.
- Exercices pratiques sous différentes formes (jeux de rôles, quiz, cas pratiques etc...)
- Assistance technique disponible du lundi au vendredi de 9h à 19h (heure France métropolitaine) par email, téléphone et chat instantané (hotline).
- Echanges pédagogiques avec nos formateurs (réponse sous 48h, jours ouvrés par messagerie asynchrone)
- Organisation de webinaires mensuels suivi de sessions d'échanges en live avec nos formateurs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de fin de formation pour valider des acquisitions des connaissances. Il faut avoir obtenu un score d'au moins 70% pour valider la formation.

VALIDATION DE NOS FORMATIONS

- Délivrance d'un certificat de réalisation de la formation une fois cette dernière terminée (sur demande au support client).
- Délivrance d'une attestation de formation certifiée loi ALUR et d'un relevé de connexions pour justifier des heures effectuées.

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 - Introduction

- Vidéo - introduction

Module 2 - Visite virtuelle : Pourquoi et comment l'utiliser ?

- Vidéo - Pourquoi intégrer la visite virtuelle à son processus immobilier
- Vidéo - La visite virtuelle immersive en trois étapes

- Vidéo - Le matériel nécessaire aux prises de vues
- Vidéo - Des conseils pour augmenter l'impact de ses visites virtuelles
- Vidéo - Prises de vue, après la théorie la pratique
- Vidéo - Identifier ses prises de vues sur un schéma

Module 3 - Logiciels & montage

- Vidéo - Les fonctionnalités communes aux logiciels de montage
- Vidéo - Les différentes étapes du montage
- Vidéo - Montage de la visite virtuelle sur Klapy
- Vidéo - Montage de la visite virtuelle sur Klapy - partie 2
- Vidéo - Montage de la visite virtuelle sur Nodalview

Module 4: Exercice

- Exercice pratique - Faire votre montage de visite virtuelle

Module 5 - Conclusion

- Vidéo - Adopter une stratégie de diffusion efficace
- Vidéo - Conclusion
- Quiz - Quiz de fin de formation
- Formulaire de satisfaction - Évaluation de la formation à chaud

FORMATEUR.RICE(S)

Olivier Melgrani - *Expert en PHOTOGRAPHIES IMMOBILIÈRES*

Olivier fait partie du cercle très fermé des photographes spécialisés en immobilier. Sa force est incontestablement de savoir mettre en valeur tout type de bien. Il explique d'ailleurs très régulièrement, via sa chaîne YouTube notamment, les enjeux d'utiliser la photo dans son business immobilier.

Olivier a préparé une formation inédite et exclusive pour Le Campus. Si vous voulez tout savoir et comprendre comment utiliser la photo pour booster son business immobilier, alors c'est sans conteste à lui qu'il faut s'adresser !

 olivier@le-photographe-immobilier.fr

INDICATEUR(S) DE PERFORMANCE

★ Satisfaction client: -

👤 Nombre de personnes ayant suivi la formation: -

TARIF(S)

Cette formation peut être souscrite à l'unité (198€ HT) ou bien via nos packages de formation de 7h (499€ HT) ou 14h (799€ HT). Nous proposons également plusieurs abonnements pour accéder en illimité à nos formations.

Pour en savoir plus, sur nos offres et tarifs vous pouvez consulter la page suivante:

<https://lecampus.immo2.pro/pages/tarifs-forfaits>

ACCESSIBILITE DE NOS FORMATIONS

L'accessibilité varie selon le type d'offre souscrite:

- Accès pendant 1 an lorsque la formation a été souscrite à l'unité ou dans le cadre d'un abonnement illimité
 - Accès pendant 6 mois lorsque la formation a été souscrite dans le cadre d'un package 14h
 - Accès pendant 3 mois lorsque la formation a été souscrite dans le cadre d'un package 7h
-

FINANCEMENT(S)

Il existe plusieurs solutions de financement selon votre profil.


- **Si vous êtes salarié** : vous pouvez bénéficier jusqu'à 100% de prise en charge par l'OPCO EP, dans la limite du plafond annuel fixé par l'OPCO EP.
 - **Si vous êtes dirigeant non salarié ou agent commercial indépendant** : vous pouvez bénéficier jusqu'à 100% de prise en charge par l'AGEFICE et par le FIF PL dans la limite du plafond annuel fixé par l'organisme financeur.
 - **Si vous êtes inscrit à Pôle emploi** : il est possible d'obtenir des financements par Pôle Emploi sous certaines conditions et selon les profils (demandeur d'emploi, salarié, indépendant).
-

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

L'inscription aux formations Le Campus se déroule en 3 étapes et peut se faire à tout moment.


1/ Prise de rendez-vous avec l'un.e des membres de notre équipe commerciale afin d'établir vos besoins exactes de formation.


Pour contacter notre **équipe commerciale**:

 +33 (0)1 76 38 10 09

 sophie@moobz.fr

Pour en savoir plus sur notre accessibilité handicap, veuillez contacter **Vincent Lecamus**:

 +33 (0)7 81 97 19 74

 vlecamus@moobz.fr

2/ Validation de l'offre de formation par l'acceptation du devis et la signature du contrat de formation

3/ Le règlement des frais de formation (ou preuve du future règlement).

DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois votre inscription validée, vos identifiants vous seront transmis par email vous permettant d'accéder à notre plateforme en ligne sous 24h.
